

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

APPLICATION « EVALIO® INSECT TRACKER »

En vigueur au 1^{er} octobre 2018

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de détailler les modalités de mise à disposition de l'application mobile « Evalio® Insect Tracker » et de ses services.

Il est important que vous lisiez attentivement les présentes conditions générales avant d'utiliser l'application. Si vous n'acceptez pas les termes desdites conditions générales, vous ne devez pas cliquer sur « J'accepte ». La société FMC France vous invite à imprimer les présentes avant de donner votre acceptation, afin de vous assurer que vous les acceptez sans réserve.

Si vous utilisez de quelque manière que ce soit cette application, vous vous engagez à respecter les termes des présentes conditions générales qui constituent un contrat entre la société FMC France et vous-même.

ARTICLE 1 : DEFINITIONS

Les termes définis au présent article et utilisés dans les présentes conditions générales auront la signification suivante :

« **FMC France** » : désigne la société qui est titulaire des droits d'exploitation de l'Application et dont les mentions légales figurent à l'article 15 des présentes.

« **Alerte** » : désigne la notification publiée sur l'Application par un Utilisateur pour alerter la communauté sur une zone géographique infestée par des ravageurs.

« **Application** » : désigne l'application mobile mise à disposition de l'Utilisateur par la société FMC France, accessible sur smartphones et tablettes numériques via un téléchargement sur l'« App Store » ou « Google Play ».

« **CGU** » : désigne les présentes Conditions Générales d'Utilisation.

« **Contrat** » : désigne le présent contrat, conclu entre FMC France et l'Utilisateur.

« **Licence** » : désigne le titre de propriété intellectuelle autorisant l'Utilisateur à faire usage de l'Application pendant la durée pour laquelle il est octroyé.

« **Notification** » : désigne la notification écrite adressée automatiquement à l'Utilisateur sans que ce dernier n'ait à réaliser une quelconque démarche.

« **Partie** » ou « **Parties** » : désignent FMC France et l'Utilisateur, individuellement ou collectivement.

« **Services** » : désigne les services proposés par l'Application tels que décrits aux présentes.

« **Utilisateur(s)** » : désigne tout professionnel qui utilise l'Application selon les termes des présentes CGU, disposant ou non d'un compte utilisateur sur l'Application.

ARTICLE 2 : CHAMP D'APPLICATION

2.1 Les présentes CGU définissent les modalités et les conditions dans lesquelles l'Utilisateur accède et bénéficie des Services.

2.2 Toute utilisation de l'Application par l'Utilisateur implique l'acceptation pleine et sans réserve des présentes CGU. L'Utilisateur agréé les présentes conditions générales, reconnaît en avoir parfaite connaissance et renonce de ce fait à se prévaloir de tout document contradictoire.

2.3 La relation entre les Parties sera toujours régie par les dernières conditions en vigueur au jour de l'utilisation, par l'Utilisateur, de l'Application. En cas de modification des présentes CGU, l'Utilisateur sera invité à accepter

les nouvelles conditions, qui lui seront applicables au jour de l'acceptation. L'Utilisateur pourra toutefois résilier son inscription par courriel avec accusé de réception dans le délai d'un mois à compter de la notification de la modification des conditions générales. Si l'Utilisateur n'utilise pas cette faculté de résiliation durant le délai accordé, il est réputé avoir accepté la modification des CGU.

ARTICLE 3 : DESCRIPTION DE L'APPLICATION

3.1 L'application mobile « Evalio® Insect Tracker » éditée par la société FMC France, est un outil collaboratif utilisant la géolocalisation pour identifier les cultures et les zones infestées par des ravageurs. Elle permet ainsi une mutualisation de l'information entre les Utilisateurs sur un modèle participatif.

3.2 Dans ce cadre, l'Application offre notamment à l'Utilisateur ayant créé un compte dans les conditions figurant à l'article 4.2 la possibilité de publier des Alertes afin d'informer la communauté du type de ravageur identifié et du niveau d'attaque constaté sur la zone infestée. Elle offre également à l'Utilisateur n'ayant pas créé de compte la possibilité de consulter les Alertes publiées ainsi.

Chaque Alerte publiée sur l'Application doit ainsi comporter :

- Le type de culture infesté,
- Le type d'insecte,
- Le niveau d'infestation,
- Le rayon de l'Alerte (limite de 5 km).

Une zone infestée est représentée sur la carte par un rond de couleur différent selon le niveau d'infestation. L'échelle varie de 0 à 3, 0 indiquant une absence totale de ravageurs et 3 un niveau d'infestation très fort. Le niveau d'infestation renseigné par l'Utilisateur est à sa libre appréciation. Dans ce cadre, l'Utilisateur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour déclarer un niveau d'infestation le plus approprié eut égard à ses connaissances et son expérience en la matière.

Toute Alerte publiée sur l'Application arrive à échéance 10 jours après sa publication. L'Utilisateur reçoit une notification lorsque son Alerte arrive à échéance. Il a alors la possibilité de supprimer son Alerte ou de la conserver pour une durée de 10 jours supplémentaires.

En l'absence de réseau au moment de la publication de l'Alerte, les données renseignées seront enregistrées et synchronisées dans un second temps lorsque l'Application sera ouverte et de nouveau connectée au réseau.

3.3 L'APPLICATION SE LIMITANT A INFORMER L'UTILISATEUR, SUR UN MODE COLLABORATIF ET PARTICIPATIF, DES ZONES INFESTÉES PAR DES RAVAGEURS, EN AUCUN CAS L'APPLICATION N'A POUR OBJET OU POUR EFFET DE CONSEILLER LES UTILISATEURS SUR L'ACHAT ET/OU L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES.

ARTICLE 4 : ACCES A L'APPLICATION

4.1 L'Application est proposée gratuitement aux Utilisateurs, hors coûts d'abonnement auprès de l'opérateur de téléphonie mobile, de connexion et d'accès au réseau Internet et hors surcoût éventuel facturé pour le chargement des données.

Pour accéder à l'Application et l'utiliser, l'Utilisateur doit posséder un terminal mobile ou une tablette numérique compatible et un accès au réseau Internet. Au jour de l'acceptation des présentes CGU par l'Utilisateur, sont compatibles avec le téléchargement de l'Application :

- les appareils Apple® disposant du système d'exploitation iOS 9.0 minimum.
- les appareils Android® disposant du système d'exploitation Android 5.0 minimum.

4.2 L'inscription sur l'Application n'est pas obligatoire pour pouvoir y accéder. Néanmoins, la création d'un profil Utilisateur (ci-après « Compte ») est obligatoire pour publier des Alertes et avoir accès à l'ensemble des fonctionnalités de l'Application.

Pour pouvoir créer son Compte et s'inscrire, l'Utilisateur doit être majeur et avoir obtenu son Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto).

Pour créer son Compte et s'inscrire, l'Utilisateur renseigne uniquement un email et un mot de passe, afin de pouvoir accéder à son Compte.

Il est offert à l'Utilisateur un accès réservé et sécurisé à son Compte via son identifiant et son mot de passe. L'Utilisateur est responsable du mot de passe qu'il choisit au moment de son inscription et s'engage à en être le seul détenteur. FMC France ne pourra en aucun cas être tenue responsable des conséquences d'une utilisation frauduleuse du mot de passe par un tiers.

L'inscription est valide lorsque les présentes CGU ont été expressément acceptées par l'Utilisateur et les champs décrits ci-dessus remplis.

Une fois inscrit, l'Utilisateur pourra accéder à son espace personnel sur l'Application et bénéficier des Services étendus de l'Application.

ARTICLE 5 : SERVICES

5.1 Une fois l'Application téléchargée, l'Utilisateur peut accéder aux Services. Ces Services varient selon que l'Utilisateur a créé un Compte ou non.

Au jour de l'acceptation des présentes CGU, les Services accessibles sans inscription sur l'Application sont les suivants :

- Visualisation des infestations géolocalisées,
- Accès aux informations détaillées de chaque Alerte.

Au jour de l'acceptation des présentes CGU, les Services accessibles après création d'un Compte et inscription sur l'Application, en sus des Services décrits ci-avant, sont les suivants :

- Identification de ses lieux favoris,
- Personnalisation de son rayon d'action,
- Edition d'Alertes,
- Visualisation de son journal d'Alertes,
- Accès aux fiches insectes,
- Possibilité de switcher d'une carte standard à une carte satellite.

5.2 L'utilisation de la fonctionnalité de géolocalisation de l'Application nécessite le consentement préalable express de l'Utilisateur à être géolocalisé. Pour cela, l'Utilisateur devra activer, s'il le souhaite, la fonction de géolocalisation directement dans les réglages de son terminal mobile ou de sa tablette numérique et accepter que l'Application puisse y avoir recours. Cette fonctionnalité peut, à tout moment et sans frais, être désactivée ou activée.

Grâce à l'acceptation de la fonction de géolocalisation par GPS du téléphone mobile et de l'Application, l'Utilisateur pourra :

- Localiser son exploitation agricole et ses lieux favoris,
- Recevoir des Alertes personnalisées en fonction de sa localisation via des Notifications.

Lesdites Notifications pourront être activées ou désactivées à tout moment et sans frais par l'Utilisateur dans les réglages de son smartphone ou de sa tablette numérique.

5.3 L'Utilisateur reconnaît que l'Application est susceptible d'évoluer et qu'à ce titre, les Services pourraient être adaptés en conséquence.

Toute suppression et toute modification substantielle de Services proposés sur l'Application sera notifiée à l'Utilisateur par email.

5.4 L'utilisation de l'Application pourra entraîner la consommation d'une partie du forfait de transmission de données souscrit auprès de son opérateur mobile et/ou internet par l'Utilisateur. Toute utilisation de l'Application depuis l'étranger est susceptible d'entraîner des coûts considérablement plus élevés que ceux d'une

utilisation depuis la France. L'obtention des informations correspondantes et le paiement d'éventuels frais, notamment d'itinérance, facturés par l'opérateur de l'Utilisateur, lui incombent entièrement.

ARTICLE 6 : OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

6.1 Obligations relatives à l'utilisation de l'Application

Dans le cadre de l'utilisation de l'Application, l'Utilisateur s'engage à :

- Télécharger l'Application sur son équipement exclusivement pour son usage à titre professionnel et non marchand,
- Ne pas reproduire de façon permanente ou provisoire l'Application, en tout ou partie, par tout moyen et sous toute forme,
- Ne pas utiliser de logiciels ou de procédés destinés à copier le contenu,
- Ne pas procéder à toute adaptation, modification, traduction, transcription, arrangement, compilation, décompilation, assemblage, désassemblage, transcodage, ni appliquer la rétro-ingénierie de tout ou partie de l'Application, des Services et/ou du contenu,
- Ne pas exporter l'Application, fusionner tout ou partie de l'Application avec d'autres programmes informatiques,
- Ne procéder à des courtes citations, analyses et reproductions destinées à des revues de presse ainsi qu'aux autres utilisations expressément autorisées par la loi dans les limites et conditions fixées par cette dernière et sous réserve notamment de citer le nom des auteurs et la source éditoriale,
- Ne pas extraire ou réutiliser, y compris à des fins privées, sans autorisation préalable écrite de FMC France, une partie substantielle ou non du contenu des bases de données et archives constituées par l'Application,
- Ne pas télécharger de virus ou de fichiers potentiellement dangereux pour l'intégrité de l'Application.
- Informer FMC France dès la connaissance d'un acte de piratage et en particulier de toute utilisation illicite ou non contractuelle de l'Application et/ou du contenu quel que soit le mode de diffusion,
- Ne pas vendre, louer, sous-licencier ou distribuer de quelque façon que ce soit l'Application et/ou le contenu à des tiers.
- Déclarer des informations complètes et exactes lors de son inscription, et à les mettre à jour en cas de changement,
- Ne pas usurper d'identité ni tenter de se connecter à un Compte autre que le sien,
- Ne pas utiliser l'Application à des fins frauduleuses ou non prévues par les présentes CGU.

6.2 Tout manquement par l'Utilisateur à l'une des obligations définies au présent article sera susceptible d'entraîner la suspension et/ou clôture de son Compte par FMC France, sans indemnités.

Si FMC France doit clôturer le Compte d'un Utilisateur pour non-respect de ses obligations au titre des présentes CGU, elle sera en droit de résilier la Licence conformément à l'article 11.2, sans préjudice de tous dommages-intérêts qu'elle pourrait être en droit de demander, ainsi que d'éventuelles poursuites pénales lorsque le comportement reproché est susceptible d'être qualifié d'infraction pénale.

ARTICLE 7 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

7.1 L'ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs à l'Application ainsi que tous les éléments qui le composent (logiciel, droits d'auteurs...) sont la propriété pleine et entière de FMC France.

L'Utilisateur s'engage à ne pas porter atteinte auxdits droits. L'Utilisateur s'engage à ne pas mettre à la disposition de tiers non autorisés, la documentation associée à l'Application ainsi que son identifiant et/ou mot de passe, directement ou indirectement, à quelque titre, sous quelque forme et pour quelque cause que ce soit.

7.2 Moyennant l'acceptation des présentes CGU, FMC France concède à l'Utilisateur un droit personnel, non exclusif, non cessible, mondial et gratuit d'utilisation de l'Application, du contenu et des Services, pendant toute la durée du Contrat, et ce exclusivement sur smartphone ou tablette numérique et uniquement pour ses besoins propres dans le cadre de l'utilisation de l'Application et des Services, à l'exclusion de toute autre finalité.

Il est strictement interdit à l'Utilisateur d'accéder et/ou d'utiliser les codes source de l'Application et/ou des composants logiciels de l'Application.

Cette Licence d'utilisation est exclusive de la concession de tout autre droit et n'emporte en aucun cas le droit de réaliser tout acte non expressément autorisé, notamment les droits de traduction, d'adaptation, d'arrangement ou toute autre modification de l'Application et/ou de ses composants, y compris dans le cadre de sa destination contractuelle.

L'Utilisateur s'engage expressément à ce que l'utilisation de l'Application ne porte en aucun cas atteinte aux droits de FMC France, et notamment à ce que cette utilisation ne constitue pas un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale ou parasitaire du contenu.

FMC France est autorisée à effectuer, à tout moment et sans préavis, un contrôle de l'utilisation faite par l'Utilisateur de l'Application, afin de vérifier le respect de la Licence qui lui est octroyée.

ARTICLE 8 : DONNES PERSONNELLES

8.1 Au moment de l'inscription et de toute mise à jour des informations personnelles de l'Utilisateur sur l'Application, FMC France recueille des données personnelles de l'Utilisateur au sens de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 7 octobre 2016 et le Règlement Général Européen sur la protection des Données Personnelles, aux fins d'identification de l'Utilisateur et de mise à disposition des Services.

Les données personnelles que FMC France est susceptible de collecter et de traiter sont les suivantes :

- Données relatives à l'identité notamment l'adresse de courrier électronique,
- Données techniques liées à la géolocalisation.

Ces traitements de données personnelles ont pour base juridique l'exécution du Contrat avec l'Utilisateur.

Les données personnelles collectées et traitées dans ce cadre seront conservées jusqu'à la suppression de votre Compte Utilisateur puis archivées pour une durée d'un an à compter de ladite suppression du Compte Utilisateur.

8.2 Conformément à la réglementation en vigueur, le Client dispose, à l'égard de FMC France, des droits suivants :

- Du droit de demander l'accès à ses données personnelles,
- Du droit de demander la rectification de celles-ci,
- Du droit de demander leur effacement,
- Du droit de demander une limitation du traitement mis en œuvre,
- Du droit de s'opposer au traitement,
- Du droit de retirer son consentement quand le traitement est fondé sur le consentement,
- Du droit à la portabilité des données,
- Du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle,
- Du droit de définir des directives relatives au sort de ses données à caractère personnel après son décès.

Ces droits sont strictement personnels et ne peuvent être exercés que par l'Utilisateur pour les données le concernant, ou concernant un autre Utilisateur dont il est le représentant légal. L'Utilisateur peut exercer ces droits, en adressant un e-mail à l'adresse suivante glyfostools@gmail.com.

L'Utilisateur devra préciser ses nom, prénom, adresse électronique, et son identifiant. L'Utilisateur devra joindre à sa demande tout élément permettant de l'identifier avec certitude. La réponse lui sera adressée dans un délai maximal d'un mois suivant la réception de la demande.

8.3 Aucune utilisation des données personnelles de l'Utilisateur à d'autres fins que l'exécution des Services ne sera effectuée par FMC France.

Les données collectées sur l'Application sont exclusivement destinées à la société FMC France (notamment le service communication). En conséquence, elles ne sont transmises à aucun tiers, à l'exclusion :

- Des sous-traitants éventuels de FMC France pour des raisons exclusivement techniques,
- Du cas d'une restructuration de la société FMC France y compris cession totale ou partielle d'actifs, fusion, absorption, acquisition, scission et plus généralement toute opération de réorganisation,
- Du cas où cette communication serait requise par la loi, une disposition réglementaire ou une décision judiciaire, ou si cette communication est nécessaire pour assurer la protection et la défense de ses droits.

ARTICLE 9 : DISPONIBILITE DE L'APPLICATION

L'Application est accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure ou de survenance d'un évènement hors du contrôle de FMC France qui pourrait empêcher le fonctionnement de l'Application tels que des problèmes techniques, d'encombrement du réseau Internet ou de défaillance de tout autre système de télétransmission, et sous réserve des éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement de l'Application. Les interventions de maintenance pourront être effectuées sans que les Utilisateurs aient été préalablement avertis.

ARTICLE 10 : GARANTIE - RESPONSABILITE

10.1 L'Application et le logiciel sont fournis « tel quel » et « comme disponible » sans garantie quelle qu'elle soit. Il appartient à tout Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur ses équipements informatique et téléphonique contre toute atteinte.

10.2 L'Utilisateur déclare connaître et accepter les caractéristiques et les limites du réseau Internet et notamment :

- Les caractéristiques fonctionnelles et des performances techniques du réseau Internet,
- Les problèmes liés à la disponibilité et à l'encombrement des réseaux,
- Les problèmes liés au temps de transit, à l'accès aux informations mises en ligne, aux temps de réponse pour afficher, consulter, interroger ou autrement transférer des données,
- Les risques d'interruption,
- L'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage,
- Les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur les dits réseaux, etc. pour lesquelles la responsabilité de FMC France ne saurait être engagée.

10.3 FMC France ne peut également être tenue pour responsable :

- En cas de défaut, de perte, de retard ou d'erreur de transmission de données qui sont indépendants de sa volonté,
- De l'envoi de messages et/ou de données et à une adresse fautive, erronée ou incomplète. De manière générale, FMC France ne saurait être tenue responsable en cas d'une mauvaise exécution des Services causée par des informations mal renseignées ou qui n'auraient pas été mises à jour par l'Utilisateur.
- Si des données ne lui parvenaient pas, pour quelque raison que ce soit, ou si les données qu'elle reçoit étaient illisibles ou impossibles à traiter,
- Au cas où l'Utilisateur ne parvenait pas à accéder ou à utiliser l'Application et/ou les Services pour quelque raison que ce soit, autre qu'une faute de FMC France.

10.4 PAR AILLEURS, S'AGISSANT D'UNE APPLICATION COLLABORATIVE BASEE SUR UN MODELE PARTICIPATIF, L'UTILISATEUR EST INFORME DE CE QUE FMC FRANCE NE PROCEDE A AUCUN MOMENT A LA VALIDATION DES ALERTES PUBLIEES SUR L'APPLICATION. PAR CONSEQUENT, FMC FRANCE NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE RESPONSABLE DU FAIT DES CONSEQUENCES DOMMAGEABLES D'UNE FAUSSE ALERTE OU D'UNE ALERTE MAL RENSEIGNEE PAR UN UTILISATEUR, OU D'UNE ALERTE QUI NE SERAIT PAS MISE A JOUR DE LA SITUATION EXACTE D'INFESTATION SUR UN TERRITOIRE DONNE A UN MOMENT DONNE.

10.5 Par ailleurs, FMC France décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation du terminal et/ou d'incident lié à l'utilisation du terminal lors de l'utilisation de l'Application. La société ne saurait en aucun cas être tenue responsable de tout dommage, de quelque nature que ce soit, causé aux Utilisateurs, à leurs terminaux, à leurs équipements informatiques et téléphoniques et aux données qui y sont stockées ni des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

10.6 FMC France ne garantit pas la continuité et la qualité des liaisons de communications avec l'Utilisateur. Ainsi, les communications avec le personnel de FMC France peuvent être interrompues sans préavis pour une durée raisonnable, notamment pour des raisons de maintenance ou pour tout fait autre qu'une faute de FMC France.

10.7 En cas de mise en jeu de la responsabilité de FMC France, en raison notamment d'un mauvais fonctionnement de l'Application, FMC France pourra faire échec à une telle action, à sa seule discrétion, en corrigeant l'anomalie ou en mettant à jour l'Application.

COMPTE TENU DU CARACTERE GRATUIT DE L'APPLICATION, L'UTILISATEUR DECLARE RENONCER A TOUT RECOURS CONTRE FMC FRANCE EN REPARATION DU PREJUDICE QU'IL POURRAIT SUBIR DANS LE CADRE DE L'UTILISATION DE L'APPLICATION. PAR AILLEURS, EN TOUTES HYPOTHESES, SAUF FAUTE LOURDE, EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITE DE FMC FRANCE NE POURRA EXCEDER LE MONTANT D'UN EURO SYMBOLIQUE.

FMC France ne saurait en aucun cas être tenue responsable de tout dommage immatériel et/ou indirect, notamment perte d'exploitation, perte de clientèle, préjudice commercial, atteinte à l'image de marque, résultant de l'utilisation de l'Application.

Toute contestation par l'Utilisateur de la bonne exécution par FMC France de ses obligations contractuelles devra être motivée et faire l'objet d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée au plus tard dans l'année de l'inexécution prétendue. Le défaut de procéder ainsi vaut renonciation de la part de l'Utilisateur à critiquer la bonne exécution par FMC France de ses obligations contractuelles.

ARTICLE 11 : DUREE - RESILIATION

11.1 L'inscription sur l'Application est effective à compter de l'acceptation des CGU par l'Utilisateur et du renseignement de l'email et du mot de passe de l'Utilisateur. Ladite inscription n'est pas limitée dans le temps.

11.2 Par exception à ce qui précède, chacune des Parties pourra résilier de plein droit le présent Contrat en cas de manquement de l'autre Partie à l'une de ses obligations, après une mise en demeure de régulariser la situation restée infructueuse pendant 15 jours et manifestant l'intention de la partie lésée d'user du bénéfice de la présente clause. Cette résiliation interviendra avec effet immédiat si le manquement n'est pas régularisable. En cas de résiliation imputable à l'Utilisateur, ce dernier sera informé de la résiliation de son inscription par email.

Seront notamment considérés comme des engagements dont l'inexécution pourra entraîner la rupture du Contrat, les obligations relatives à l'utilisation de l'Application et au respect des droits de propriété intellectuelle de FMC France.

11.3 A l'arrivée du terme de la Licence, pour quelque cause que ce soit, l'Utilisateur ne pourra accéder à l'Application qu'en tant que simple visiteur, sans pouvoir bénéficier des fonctionnalités nécessitant la détention d'un Compte.

ARTICLE 12 – LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

12.1 Les présentes conditions générales, et plus généralement les relations entre FMC France et l'Utilisateur, sont régies par le droit français.

12.2 Tout litige découlant des opérations visées aux présentes sera soumis à la compétence du Tribunal de Commerce de Villefranche-Tarare.

ARTICLE 13 - TOLERANCE

Aucun fait de tolérance de la part de l'une des Parties à l'égard de l'autre ne pourra s'interpréter comme valant renonciation à se prévaloir de l'intégralité des droits qu'elle se voit octroyés par les présentes conditions générales.

ARTICLE 14 - PREUVE

En cas de litige, les Parties acceptent de considérer l'e-mail et les échanges via l'Application comme un écrit original valant preuve parfaite et renoncent à contester ce moyen de preuve, sauf à discuter son authenticité.

ARTICLE 15 : MENTIONS LEGALES

« Evalio® Insect Tracker » est une application de la société FMC France, SASU au capital de 1.157.658,00€ immatriculée au RCS de Villefranche sur Saône-Tarare sous le numéro 468 501 952, dont l'adresse est 614 RUE BENOIT MULSANT 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE.

Numéro de téléphone de la société : 04 37 23 65 70

Nom du directeur de la publication : Emilien Guillot-Vignot – Responsable communication France

L'application est hébergée par :

OVH

SAS au capital de 10 069 020 €

RCS Lille Métropole 424 761 419 00045

Code APE 2620Z

N°TVA : FR 22 424 761 419

Siège social : 2 rue Kellermann – 59100 Roubaix – France

Directeur de la publication : Octave KLABA

Président : Henryk KLABA

Directeur général : Miroslaw KLABA

Directeur général délégué : Octave KLABA

Directeur général délégué : Halina KLABA

Numéro de téléphone : +33 9 72 10 10 07

ARTICLE 16 : CONTACT

Toute question relative à l'Application et/ou aux Services doit être adressée à : glyfostools@gmail.com